



Retrouvez ce bulletin sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#).

Recevez gratuitement le BSV JEVI en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#).



BILAN DE LA CAMPAGNE BSV JEVI 2022

Le réseau en Grand Est

Présentation du réseau et des organismes suivis en 2022. Le réseau s'est reformé tout le long de la saison, mais il est encore temps de le rejoindre ! Plus celui-ci compte d'observateurs, plus le bulletin permet de donner un aperçu complet de la situation en région.

Année climatique

La saison a été marquée par la chaleur et la sécheresse, cela a favorisé de nombreux bioagresseurs.

Les ravageurs

- Organismes Réglementés (OR)
- Organismes Non Réglementés (ONR)

Les maladies

- Organismes Réglementés (OR)
- Organismes Non Réglementés (ONR)

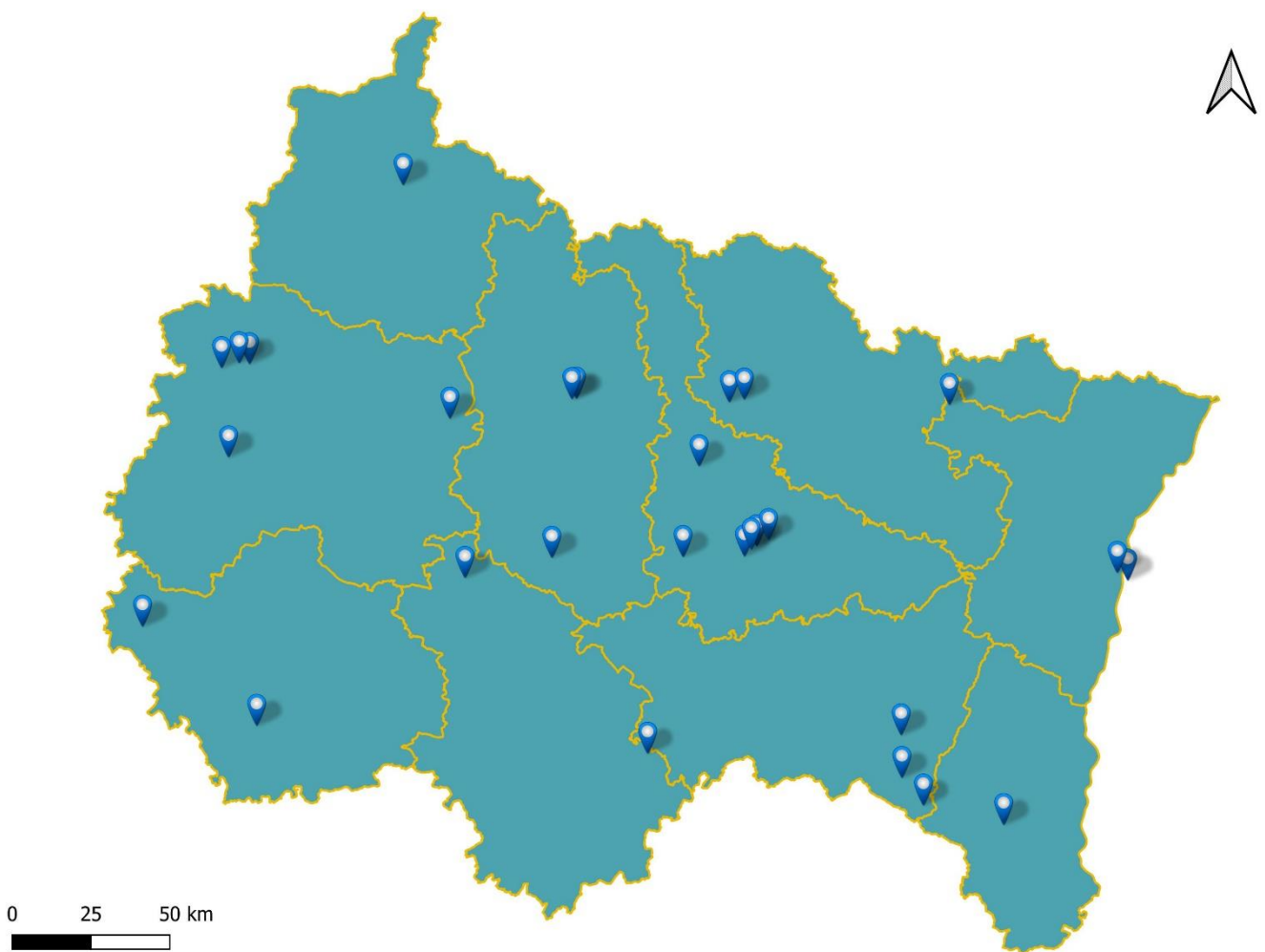
Les espèces à enjeux sur la santé humaine

- L'ambrosie à feuilles d'armoise
- La berce du Caucase
- Les chenilles processionnaires du chêne et du pin
- Le datura stramoine
- Les jussies
- Les renouées asiatiques

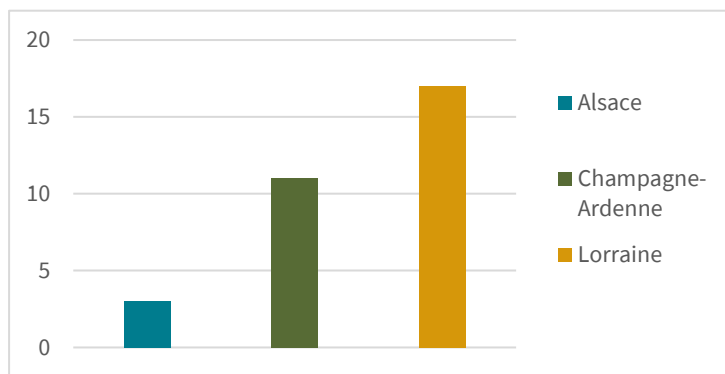
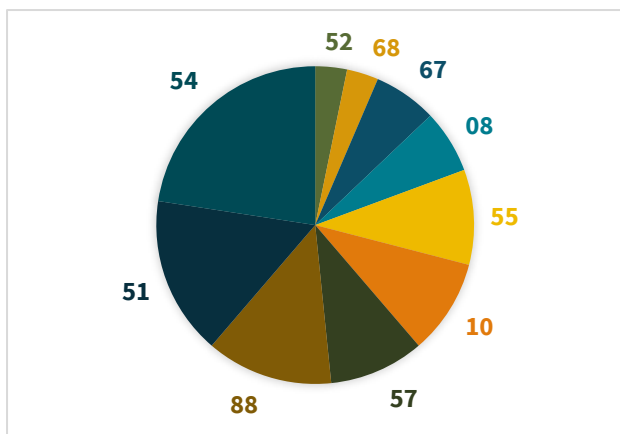
Le réseau en Grand Est

- **Présentation de réseau d'observateurs en 2022**

Le réseau des observateurs du BSV JEVI n'a cessé de grandir durant cette saison de relancement, mais nous allons continuer à l'étoffer pour la saison 2023. Il y a actuellement 29 personnes qui constituent ce réseau. La répartition reste inégale entre les différentes anciennes régions, avec une forte présence d'observateurs en Lorraine, un peu moins en Champagne-Ardenne et très peu en Alsace. Quand on compare par département, on peut voir que la Meurthe-et-Moselle est celui qui comporte le plus d'observateurs, puis les Vosges à égalité avec la Marne. Enfin le Haut-Rhin et la Haute-Marne sont les départements avec le moins d'observateurs (c'est-à-dire une personne par département).



Carte de répartition des observateurs du BSV JEVI en Grand Est



Nombre d'observateurs par ancienne région

Nombre d'observateurs par département

Merci à celles et ceux qui ont rejoint ou retrouvé le réseau des observateurs et pour l'envoi d'informations et de photos tout au long de la saison !

• **Présentation des organismes suivis en 2022**

Plantes exotiques envahissantes
Ambroisie à feuilles d'armoise
Berce du Caucase
Datura stramoine
Jussies
Renouées asiatiques

		Maladie	Ravageurs	
Suivi des bio-agresseurs	OR (Organismes Réglementés)	<i>Rose rosette virus</i>	<i>Dendrolimus sibiricus</i>	
		<i>Chrysanthemum stunt viroid (CSVd)</i>	<i>Anoplophora sp.</i>	
		<i>Geosmithia morbida</i>	<i>Aromia bungii</i>	
		<i>Xylella fastidiosa</i>	<i>Bactrocera dorsalis</i>	
			<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	
		<i>Ceratocystis platani</i>		
		<i>Lopholeucapsis japonica</i>		
		<i>Pomacea sp.</i>		
		<i>Popillia japonica</i>		
		<i>Rhagoletis pomonella</i>		
		<i>Spodoptera frugiperda</i>		
		<i>Toumeyella parvicornis</i>		
		<i>Xylotrechus chinensis</i>		
		Oïdium	Altises	
	ONR (Organismes Non Réglementés)		Rouille du rosier	Botys de la molène
			Tâches noires	Brun du pélargonium
			<i>Verticillium dahliae</i>	Carpocapse des pommes
				Chenille processionnaire du chêne
				Chenille processionnaire du pin
				Chrysomèle du romarin
				Cochenille pulvinaire
				Cochenilles courantes des rosiers
				Hannetons
				Mineuse du marronnier
				Mouche du brou de la noix
				Noctuelle du chou
			Otiorhynque	
			Pucerons	
			Punaise verte	
			Pyrale du buis	
		Sphinx de l'Euphorbe		
		<i>Stigmella sp.</i>		
		Tenthredo		
		Tigre du platane		
		Verticilliose		

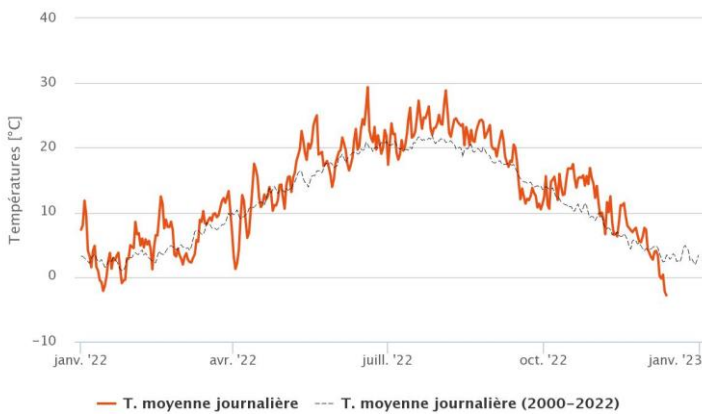
Année climatique

Après un hiver majoritairement doux avec une pluviométrie très contrastée, le printemps 2022 se classe au 3^{ème} rang des plus chauds depuis 1900. Le manque de pluie s'est ensuite poursuivi, faisant du printemps le plus sec depuis 1959. S'en est suivi un été très sec, durant lequel trois vagues de chaleurs remarquables par leur intensité et leur durée ont eu lieu. Certains végétaux ont même subi des coups de soleil. Puis, les températures sont redevenues plus contrastées pour l'automne, avec un mois d'octobre le plus chaud jamais enregistré en France. En conclusion, l'année 2022 est marquée par les fortes chaleurs et la sécheresse. Ce qui a favorisé le développement de certains ravageurs.

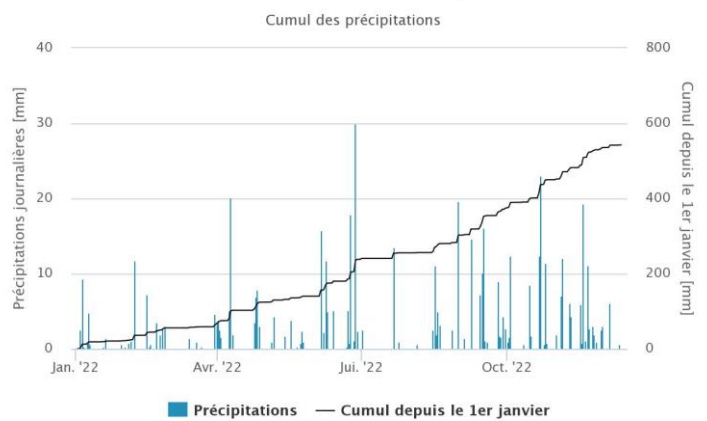
Ci-dessous les graphiques des températures moyennes journalières et du cumul des précipitations de 2022 par ancienne région, (source : <https://prevision-meteo.ch/>) :

• Pour l'Alsace

Températures moyennes journalières – Strasbourg, 2022



Précipitations – Strasbourg, 2022

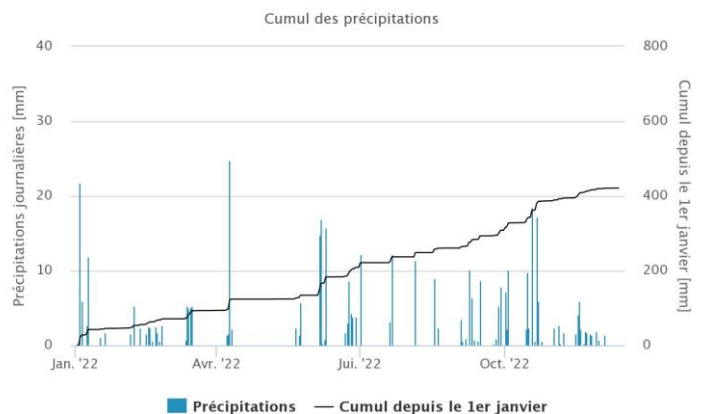


• Pour la Champagne-Ardenne

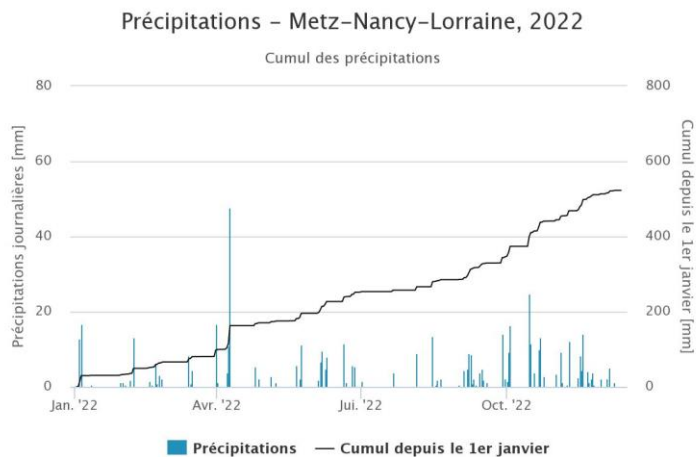
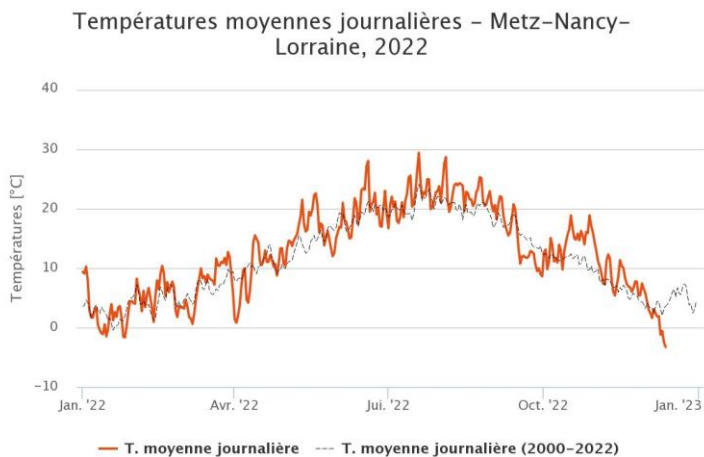
Températures moyennes journalières – Reims–Prunay, 2022



Précipitations – Reims–Prunay, 2022



- **Pour la Lorraine**



Les ravageurs

En termes de bioagresseurs observés, ils ont été une vingtaine cette année avec une plus forte pression pour certains principalement en raison des conditions climatiques.

- **Organismes Réglementés (OR)**

- 1) **Capricornes asiatiques (*Anoplophora* sp.) : [BSV 5](#)**

<i>Anoplophora chinensis</i>	<i>Anoplophora glabripennis</i>
<p>Les deux coléoptères sont très grands et mesurent entre 20 et 37 mm de long. De couleur noire, les deux espèces présentent de 10 à 20 taches blanches, mais le capricorne asiatique peut en compter jusqu'à 60 et leur couleur peut varier considérablement.</p>	
<p>Crédit : ANSES LSV 2</p>	<p>Crédit : ANSES LSV 2</p>

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

Description : Le capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) et le capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) figurent parmi les ravageurs des feuillus les plus dangereux au monde. Ils sont classés comme organisme de quarantaine dans l'Union Européenne contre lesquels la lutte est obligatoire. Ils occasionnent des dégâts très importants sur de nombreuses espèces de feuillus vivants : érable, orme, peuplier, bouleau, saule, pommier, poirier, agrumes, frêne, hêtre, etc. Ils entraînent l'affaiblissement des arbres, leur dépérissement et leur mort ce qui peut engendrer la chute d'arbres.

Rappel des symptômes : Les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur les racines affleurantes et la base du tronc (pour *Anoplophora chinensis*), sur le tronc et les branches (pour *Anoplophora glabripennis*). On retrouve également de la sciure en dehors des galeries (activité larvaire), et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection.

Surveillance : Depuis le foyer (*Anoplophora chinensis*) découvert et éradiqué en 2019 à Strasbourg, tous les ans une surveillance a lieu. Il s'agit de l'intervention d'une équipe cynophile (photo ci-contre). Aucune présence d'*Anoplophora glabripennis* n'a été détectée.



Crédit : DRAAF

2) Longicorne à col rouge (*Aromia bungii*) : [BSV 5](#)

Description : Le longicorne à col rouge, ou *Aromia bungii*, est un coléoptère originaire d'Asie et d'Extrême-Orient russe qui se développe principalement sur des arbres du genre *Prunus*. En 2011, cet insecte a été découvert pour la première fois dans un arbre en Allemagne, puis de nouveau dans ce pays en 2016. En 2012, il a été signalé en Italie puis en 2013 et 2017. Son éradication est en cours en Allemagne et en Italie, où il a été découvert en 2012 et 2017. Les voies potentielles d'introduction sont le bois et les produits faits de bois, les matériaux d'emballage en bois et les plants de pépinières de *Prunus*.

L'adulte a un aspect caractéristique de longicorne, avec des antennes aussi longues que le corps chez la femelle et beaucoup plus longues chez le mâle.

Rappel des symptômes : les dégâts larvaires peuvent induire une réduction de croissance marquée de l'arbre hôte. Ils sont visibles par la présence de sciure de couleur rougeâtre sur les branches, le tronc et/ou le sol. Il est aussi possible d'observer la présence de trous d'émergence de l'insecte adulte à la base du tronc (forme ovale, jusqu'à 16 mm de diamètre maximum).

Surveillance : Aucune présence d'*Aromia bungii* n'a été détectée.



Crédit : ANSES LSV 2

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

3) Mouche orientale du fruit (*Bactrocera dorsalis*) : [BSV 3](#)

Description : *Bactrocera dorsalis* ou mouche orientale du fruit est un insecte de l'ordre des diptères. Originaires d'Asie, elle s'est propagée depuis le début des années 2000, vers le Moyen-Orient et dans presque toute l'Afrique. Elle fait l'objet d'une attention toute particulière car elle fait partie des 20 organismes nuisibles constituant une priorité absolue pour les États membres de l'Union européenne au regard de la gravité des problèmes économiques ou environnementaux qu'ils peuvent engendrer.

Bactrocera dorsalis peut s'attaquer à plusieurs centaines d'espèces de plantes cultivées et sauvages. Les dégâts sont causés par les larves qui se développent dans les fruits et les légumes, rendant les produits impropres à la commercialisation. Les plantes cultivées concernées sont essentiellement les cultures fruitières, les agrumes mais également les cultures légumières.



Rappel des symptômes : Les dégâts sont dus aux larves, il y aura des piqûres de pontes plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués, des murissements précoces, de la pourriture et des chutes de fruits.

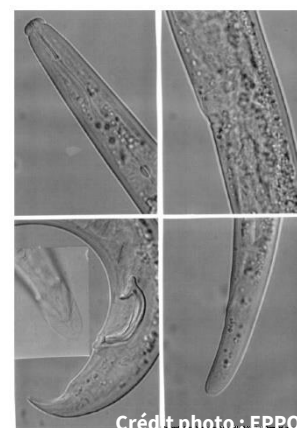
Surveillance : Au cours du mois de juillet 2022, un spécimen adulte mâle a été capturé à Pfstatt (68), cela constitue la première interception de l'insecte en région Grand Est. Les premiers éléments d'investigation établissent aussi dans ce cas un lien avec l'importation de fruits exotiques contaminés.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

4) Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) : [BSV 3](#)

Description : Le nématode du pin est originaire d'Amérique du Nord et il s'est propagé en Asie, en particulier au Japon, dans le sud de la Chine, à Taiwan et en Corée. En Europe, il est présent au Portugal où il a été identifié pour la première fois en 1999, et en Espagne depuis 2008. Les pins sont les conifères les plus attaqués par le nématode. Le nématode ne se retrouve pas uniquement dans les végétaux vivants ; il est également transporté par le bois y compris celui sous forme d'emballage, de copeaux ou de palette. Sa taille est inférieure au millimètre.

La propagation de *Bursaphelenchus* a lieu uniquement par l'intermédiaire d'un vecteur qui est un coléoptère : *Monochamus galloprovincialis*.



Rappel des symptômes : Les symptômes sont les suivants : jaunissement puis flétrissement généralisé des aiguilles suivis d'une mort rapide de l'arbre, présence de galeries creusées par les larves de *Monochamus* et point de sortie de l'adulte. Le bleuissement du bois sur une coupe de pin correspond au développement de champignons dont le nématode se nourrit.

Surveillance : Aucune présence de *Bursaphelenchus xylophilus* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

5) Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*) : [BSV 4](#)

Description : Il s'agit d'un champignon qui est responsable de la maladie du chancre coloré du platane. Il est présent dans de nombreux états des Etats-Unis mais aussi en Europe. On le retrouve notamment en Italie, en Suisse et en France (Sud et Île-de-France).

Ce champignon pénètre dans l'arbre par des blessures au niveau du tronc ou des racines et colonise très rapidement les tissus. Pour se développer il doit être en contact direct avec une cellule vivante. Il forme un mycélium blanc, qui devient plus foncé en vieillissant. Il se développe à des températures comprises entre 10°C et 35°C, avec un optimum à 25-27°C. Il produit des substances toxiques qui sont véhiculées par la sève, ce qui va engendrer un flétrissement foliaire.



Crédit : OEPP

Rappel des symptômes : Le chancre provoque chez l'arbre des lésions de couleur bleu-noir ou violette au niveau de l'écorce des troncs et des branches. L'écorce va se dessécher progressivement et la nécrose va s'étendre et le feuillage jaunir. Tout cela conduit au dessèchement général de l'arbre qui va finir par mourir.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période optimale												

Surveillance : Aucune présence de *Ceratocystis platani* n'a été détectée.

6) *Dendrolimus sibiricus* : [BSV 2](#)

Description : Il s'agit d'un lépidoptère défoliateur des résineux. Il est actuellement présent en Sibérie, au nord de la Chine, au nord de la Mongolie et en Corée du nord. Ce sont des grands papillons aux ailes marron violet avec un point blanc. Les chenilles vont consommer les épinettes au point d'entraîner la mort des arbres.

Rappel des symptômes : Présence de pontes sur les rameaux, défoliation importante chez tous les résineux durant l'été.

Surveillance : Aucune présence de *Dendrolimus sibiricus* n'a été détectée.



Crédit : OEPP

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												
Larves	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1
Nymphes	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1

7) *Lopholeucapsis japonica* : [BSV 6](#)

Description : Il s'agit d'une cochenille originaire d'Extrême-Orient. Elle s'est disséminée vers de nombreuses zones tropicales ou semi-tropicales dans le monde entier ainsi que dans certaines parties d'Extrême-Orient russe, en Géorgie, en Ukraine et en Turquie.

Rappel des symptômes : Dépérissement et chute précoce des feuilles, affaiblissement des plantes hôtes et baisse de production.

Surveillance : Aucune présence de *Lopholeucapsis japonica* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												



Crédit : EPPO Global Database

8) *Pomacea* sp. : [BSV 3](#)

Description : Il s'agit d'un gastéropode originaire d'Amérique qui a été introduit en Espagne pour l'aquariophilie. En France, il a été détecté en juillet 2018, à Fréjus dans le Var et est en cours d'éradication. Il possède une coquille fermée par un opercule, généralement de grande taille (supérieur à 3 cm). *Pomacea* sp. est phytophage et consomme de nombreux végétaux, ce qui pose problème dans les zones humides et engendre de lourdes conséquences sur la biodiversité. Il peut être vecteur d'une maladie parasitaire, l'angiostrongylose qu'il peut transmettre à l'Homme en cas de consommation d'escargots crus ou insuffisamment cuits.



Crédit : OEPP

Rappel des symptômes : Il pond des œufs hors de l'eau regroupés sous forme de masses colorées très caractéristiques du genre. Ces œufs sont déposés aussi bien sur des végétaux (plantes émergées et terrestres) que sur des ouvrages d'art et autres structures artificielles et représentent des indices de présence très caractéristiques.

Surveillance : Aucune présence de *Pomacea* sp. n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												

9) Scarabée japonais (*Popillia japonica*) : [BSV 2](#)

Description : Le scarabée japonais, *Popillia japonica*, est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union Européenne.

C'est un coléoptère qui mesure environ 10 mm de long et 6 mm de large. Sa tête, son thorax, son abdomen et ses pattes sont vert métallique. Il a des rangées de soies blanches sous l'abdomen qui apparaissent de dessus sous forme de touffes blanches très caractéristiques. Il est très polyphage, c'est à dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes. Il s'agit principalement des bouleaux, châtaigniers, érables, marronniers, noyers, ormes, peupliers, platanes, pommiers, pruniers d'ornement, rosiers, saules et tilleuls.



Crédit : OEPP

Pour les larves les milieux favorables à leur développement sont les gazons, pelouses, prairies, talus enherbés, terrains de sport (golfs, terrains de foot, ...). Il faut savoir que les gazons sont d'autant plus favorables à la ponte qu'ils sont arrosés. L'adulte va se nourrir des feuilles en ne laissant que les nervures.

Rappel des symptômes : Les dégâts sont caractéristiques : les feuilles des plantes attaquées sont découpées en dentelle. Les feuilles finissent ensuite par brunir et tomber. Il peut également s'attaquer aux fleurs. Les larves se nourrissent surtout de racines de graminées.

Surveillance : Aucune présence de *Popillia japonica* n'a été détectée. Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse. L'insecte est qualifié d'auto-stoppeur car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines de végétaux destinés à être remis en culture.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												
Larves	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1	N+1					
Nymphes												

10) Mouche de la pomme (*Rhagoletis pomonella*) : [BSV 4](#)

Description : *Rhagoletis pomonella*, ou la mouche de la pomme est un insecte de l'ordre des diptères. Elle est présente en Amérique du Nord mais elle n'a pas été repérée en France ni en Europe. Les plantes principalement attaquées sont les pommiers mais aussi les pruniers, poiriers et cerisiers.

Rappel des symptômes : Les fruits attaqués sont criblés par les piqûres de ponte autour desquelles se produit généralement une décoloration. Les larves sortent très rarement des fruits suspendus. Le fruit infesté tombe généralement au sol. Les larves restent dans le fruit tombé jusqu'à maturité, elles font alors un trou de sortie dans la peau du fruit.

Surveillance : Aucune présence de *Rhagoletis pomonella* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période optimale												



Crédit : F. TAMRA

11) Légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) : [BSV 4](#)

Description : *Spodoptera frugiperda* ou la légionnaire d'automne est un lépidoptère ravageur originaire des régions tropicales et subtropicales d'Amérique. Il n'est pas présent en France. Il est très polyphage et se nourrit des feuilles, des tiges et des parties reproductrices de plus de 350 espèces de plantes, causant de grands dommages aux graminées cultivées d'importance économique. Il s'agit d'une espèce migratoire régulière dans les Amériques, qui se disperse du Sud au Nord des Etats-Unis et vole jusqu'au sud du Canada pratiquement tous les étés. Il a été suggéré que, chez cette espèce, la migration a évolué comme une composante primordiale dans sa stratégie de survie. En général les larves arrivent en Europe, transportées par fret aérien sur des légumes ou fruits en provenance du continent africain désormais envahi en partie subsaharienne, et parfois aussi sur des plantes d'ornement herbacées.

Rappel des symptômes : La présence des chenilles qui se nourrissent en profondeur dans les feuilles.

Surveillance : Aucune présence de *Spodoptera frugiperda* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période optimale												



Crédit : J. JULIEN

12) Cochenille du pin (*Toumeyella parvicornis*) : [BSV 3](#)

Toumeyella parvicornis a été observée pour la première fois en Europe en 2014 et 2018 en Italie. Depuis, elle a été observée en 2021 en Italie et en France, dans le Var (83).

Description : Il s'agit d'une cochenille qui serait originaire de Floride. Les adultes femelles sont ovales, 3,5 à 5 mm de long, 3 à 4 mm de large et portent une robe marron rouge, ponctuée de spots noirs ce qui donne une apparence d'une carapace de tortue lorsqu'elles sont observées sur les pousses et rameaux. Lorsqu'elles sont observées sur les aiguilles, elles ont une forme allongée et une couleur verdâtre. Un seul type est observé sur un hôte donné. Les mâles adultes sont bruns, avec des ponctuations blanches. Ils mesurent 1,5 mm et ne vivent que 2 jours ce qui les rend très discrets. L'adulte hivernant termine son développement au printemps en consommant la sève des pins dont la croissance reprend puis pond jusqu'à 500 œufs.

Rappel des symptômes : Il y a un jaunissement, rougissement pouvant aller jusqu'au dessèchement des aiguilles puis des rameaux. Un aspect translucide grasseyé à la base des aiguilles. Sur la face interne des aiguilles, il y a présence de croûtes blanches, ovoïdes,



Crédit photo : EPHYTIA INRA

allongées de 1 à 3 mm, aisément détachables, ayant un aspect de coquille de moule à la loupe. Les larves, localisées en général sur la face interne des aiguilles et surtout vers la base, entraînent par leurs piqûres des désordres graves en cas d'abondance des insectes. Les brunissements et les chutes d'aiguilles ainsi que le dessèchement éventuel de rameaux affaiblissent les sujets atteints, notamment s'ils sont jeunes et de petite taille, les prédisposant à des attaques de parasites de faiblesse.

Surveillance : Aucune présence de *Toumeyella parvicornis* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

13) *Xylotrechus chinensis* : **BSV 5**

Description : *Xylotrechus chinensis*, ou longicorne tigre, est un coléoptère originaire d'Asie. En Europe, des foyers sont présents en Grèce (2017) et en Espagne (2013 et 2018). Il a été signalé pour la première fois en France en 2018, sur le territoire des communes de Sète (Hérault) et du Bouscat (Gironde). Deux nouveaux signalements sur mûriers platanes, en octobre 2019, font état de sa présence sur le territoire des communes de Bègles et de Gradignan, également en Gironde.



Les espèces de mûriers (*Morus spp.*) dont le mûrier platane (*Morus australis*) sont ses hôtes préférentiels. Selon la littérature, les pommiers (*Malus spp.*), poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*) seraient également des hôtes potentiels.

Rappel des symptômes : Les trous de sortie des adultes sont visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Ces trous de sortie sont parfaitement circulaires et d'un diamètre d'environ 5 à 6 mm. Des rejets de sciure ou des coulées de sève peuvent également être visibles lors du développement des larves dans le bois. L'activité des larves dans le bois altère la circulation de la sève provoquant un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort. Les arbres ou branches atteintes sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux, ce qui peut représenter un danger dans les parcs, jardins, allées fréquentés par le public.

Surveillance : Aucune présence de *Xylotrechus chinensis* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												

- Organismes Non Réglementés (ONR)**

Sur un total de 40 observations on constate une forte pression de la mineuse du marronnier ainsi que des hannetons pour cette saison.

Bioagresseurs	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Larves de hannetons	3	3	>
Mineuse du marronnier	3	3	>
Altises	2	3	>
Otiorhynques	1	3	>
Punaises	3	3	>
Chrysomèle	2	2	=
Cochenilles pulvinaires	1	2	>
Tenthredo	1	2	=
Carpocapse des pommes	1	3	=
Botys de la molène	1	1	=
Mouche du brou de la noix	1	2	=
Noctuelle du chou	1	2	=
Pucerons	2	2	=
Pyrale du buis	2	3	=
Sphinx de l'euphorbe	1	2	=
Mineuse (<i>Stigmella sp.</i>)	1	2	=
Tigre du platane	1	1	=
Brun du Pélargonium	1	1	>

1) Hannetons : [BSV 7](#)

De nombreuses observations de larves ont été faites sur gazon en ce début d'automne à Rethel (08), Châlons-en-Champagne (51), Cormontreuil (51), Reims (51), Tinquieux (51) et Verzenay (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Hannetons	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit : P. HESSE

2) Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) : [BSV 1](#), [BSV 3](#)



Crédit photo : V TADDEI

L'été caniculaire et sec a été plus que favorable aux mineuses du marronnier dont la présence a été observée de nombreuses fois durant la saison à Reims (51), Nancy (54), Saint Nicolas de Port (54), Saint-Mihiel (55), Neufchâteau (88) et en Champagne-Ardenne. Des mines ont été observées sur les feuilles et elles ont fortement évolué sur la saison, avec des feuilles qui se sont nécrosées à mesure de leur développement. Des larves et des adultes ont également été observés ponctuellement.

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Mineuse du marronnier	Fréquence					>
	Instensité					

3) Altises (*Alticinae*) : [BSV 2](#), [BSV 3](#), [BSV 6](#)

Les adultes, ainsi que leurs dégâts ont été observés de juillet à septembre sur choux à Saint-Max (54), capucines à Seichamps (54) et fuchsia à Granges-Aumontzey (88).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Altises	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit : E. PERRIN

4) Otiorhynque (*Otiorhynchus singularis*) : [BSV 3](#), [BSV 4](#)

De nombreux dégâts d'otiorhynque ont été observés sur des pivoines à Seichamps (54), sur laurier à Muizon (51) et Malzéville (54).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Otiorhynques	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit photo : B ALEMAHO

5) Punaise verte : [BSV 5](#), [BSV 7](#)

De nombreuses attaques ont eu lieu et des punaises adultes ont été observées sur tomates, concombres, fraises, haricots verts à Saint-Max (54) et en Champagne-Ardenne. Les attaques ont duré jusqu'au début de l'automne car les températures étaient encore douces.

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Punaise verte	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit : P. HESSE

6) Chrysomèle du romarin (*Chrysolina americana*) : [BSV 4](#)



Des chrysomèles adultes ont été observées sur du romarin pendant l'été à Saint Nicolas de Port (54) et à Reims (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Chrysomèle	Fréquence					=
	Instensité					

7) Cochenille pulvinaire (*Pulvinaria hydrangeae*) : [BSV 4](#), [BSV 5](#)

Des femelles adultes ont été observées en fin d'été à Reims (51) et à Scy-Chazelles (57).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Cochenille pulvinaire	Fréquence					>
	Instensité					



8) Tenthrède (*Allantus viennensis*) : [BSV 2](#), [BSV 7](#)

Des larves ainsi que leurs dégâts ont été observés sur rosiers à Reims (51) et à Nancy (54).

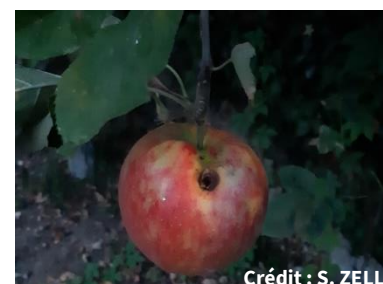
Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Tenthrède	Fréquence					=
	Instensité					



9) Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) : [BSV 5](#)

En septembre la présence de carpocapses des pommes a été observée à Scy-Chazelles (57).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Carpocapse des pommes	Fréquence					=
	Instensité					



10) Botys de la Molène (*Paracorsia repandalis*) : [BSV 6](#)

Des larves ont été observées sur de la Molène à Nancy (54)



Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Botys de la molène	Fréquence					=
	Instensité					

11) Mouche du brou de la noix (*Rhagoletis completa*) : [BSV 5](#)

Des larves de mouches du brou de la noix ont été observées à Reims (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Mouche du brou de la noix	Fréquence					=
	Instensité					



Crédit : A SOWINSKI

12) Noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*) : [BSV 6](#)

Des larves ainsi que leurs dégâts ont été observés à Granges-Aumontzey (88).



Crédit : E. PERRIN

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Noctuelle du chou	Fréquence					=
	Instensité					

13) Pucerons (*Aphidoidea*) : [BSV 2](#)

De nombreux pucerons ont été observés sur rosier à Rurange-lès-Thionville (57).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Pucerons	Fréquence					=
	Instensité					



Crédit : V. TADDEI

14) Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) : [BSV 1](#)

Des chenilles et de gros dégâts de pyrale du buis ont été observés à Troyes (10).



Crédit : A. DUPEYRON

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Pyrale du buis	Fréquence					=
	Instensité					

15) Sphinx de l'Euphorbe (*Hyles euphorbiae*) : [BSV 6](#)

Des larves et leurs dégâts ont été observés à Neuflize (08).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Sphinx de l'Euphorbe	Fréquence					=
	Instensité					



Crédit : P. HESSE

16) *Stigmella* sp. : [BSV 2](#)

Des mines ont été observées sur feuilles de rosier à Reims (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
<i>Stigmella</i> sp	Fréquence					=
	Instensité					



Crédit : A SOWINSKI



Crédit : Petra Broda

17) Tigre du platane (*Corythucha ciliata*) : [BSV 4](#)

La chaleur de cet été a favorisé leur développement, des tigres ainsi que leurs symptômes ont été observés à Reims (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Tigre du platane	Fréquence					=
	Instensité					

18) Brun du Pélargonium (*Cacyreus marshalii*) : [BSV 5](#)

Ce papillon est présent dans 20 départements du Sud de la France et en Corse. En novembre 2022, un premier cas a été observé dans le secteur Marne-Ardenne.

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Brun du pélargonium	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit : OEPP

Les maladies

• Organismes réglementés (OR)

1) *Rose rosette virus* : [BSV 2](#)

Description : Il s'agit d'une maladie virale transmise par un acarien (*Phyllocoptes fructiphilus*, *Eriophyidae*). Cette maladie est présente aux Etats-Unis où elle a un fort impact économique et social. Elle touche toutes les espèces de rosiers, autant les cultivées que les sauvages. Les plantes infectées perdent de la valeur esthétique et présentent progressivement un déclin général qui entraîne la mort de la plante.

Rappel des symptômes : Les symptômes sont les suivants : rougissement et distorsion inhabituelle des feuilles, prolifération anarchique des pousses en « balai de sorcière », pousses rouges, production excessive d'épines, dépérissement, floraison réduite et malformation des fleurs.

Surveillance : Aucune présence du *Rose rosette virus* n'a été détectée.



Crédit : OEPP

2) *Chrysanthemum stunt viroid* (CSVd) : [BSV 7](#)

Description : Également appelée « Viroïde du rabougrissement du chrysanthème », il s'agit d'une maladie touchant principalement les chrysanthèmes. Le CSVd se propage lors de la multiplication végétative (greffage ou bouturage de matériel végétal infecté) et par voie mécanique (opération culturale, frottement entre plantes, etc.). Mais, il semble que le CSVd, à l'inverse de nombreux autres viroïdes, ne se dissémine pas par l'intermédiaire d'insectes vecteurs.



Crédit : OEPP



Crédit : OEPP

Rappel des symptômes : En général, les plantes infectées fleurissent précocement, cet effet augmente d'ailleurs avec le temps : chez les plantes issues de plantes-mères malades, la précocité est moindre la première année (quelques jours) par rapport à l'année suivante (jusqu'à 3 semaines et plus). Les fleurs sont moins abondantes et atrophiées, et leur couleur peut être délavée. Les plantes infectées l'été précédent produisent bien moins de pousses latérales au printemps suivant. Le nombre et la taille des feuilles sont réduits et, chez certains cultivars, on observe des gaufres, la surface des feuilles étant ondulée ou froissée avec des taches vert jaunâtre associées. Les tiges deviennent très cassantes et se détachent facilement aux points de ramification.

Surveillance : Aucune présence de *Chrysanthemum stunt viroid* (CSVd) n'a été détectée.

3) *Geosmithia morbida* : [BSV 6](#)

Description : Il s'agit d'un champignon, originaire d'Amérique du Nord, qui cause la maladie des mille chancre du noyer. Son vecteur est le scolyte des pousses du noyer (*Pityophthorus juglandis*) qui est également un organisme de quarantaine. Il se déplace lors de vent fort, où il peut être emporté à près de 80 km. On peut le retrouver dans des végétaux destinés à la plantation, des grumes, des emballages en bois ou des déchets de bois, notamment à l'importation. Ce transport passif pourrait également avoir joué un rôle majeur dans la dissémination de la maladie jusqu'en Italie, où elle a été introduite avec du bois de noyer.



Crédit : Agroscoop S. VALLEY



Crédit : W. CRANSHAW

Rappel des symptômes : Rougissement et distorsion inhabituelle des feuilles, prolifération anarchique des pousses en « balai de sorcière », pousses rouges, production excessive d'épines, dépérissement, floraison réduite et malformation des fleurs.

Surveillance : Aucune présence de *Geosmithia morbida* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

4) *Xylella fastidiosa* : [BSV 6](#)

Description : Il s'agit d'une bactérie dont le vecteur est une cicadelle : *Philaenus spumarius* (Cercopse des près). Elle est présente en France, notamment en Corse, où elle est sous contrôle et en région PACA et en Occitanie, où elle est en pleine éradication. *Philaenus spumarius* présente 5 stades larvaires avant l'adulte, qui va mesurer de 5 à 6 mm environ. Elle apprécie de nombreux arbres, arbustes et plantes basses. C'est un ravageur mineur de la lavande et



Crédit : ANSES LSV



Crédit : OEPP

d'une grande variété de plantes ornementales : *Aster*, *Berberis*, *Campanula*, *Chrysanthemum*, *Coreopsis*, *Lychnis*, *Mahonia*, *Phlox*, *Rosa*, *Rudbeckia*, *Solidago*. Elle est aussi commune sur les plantes rudérales (flore des bords de routes et chemin).

Rappel des symptômes : Les symptômes vont être des déformations et un flétrissement des jeunes pousses de plantes sensibles, parfois des malformations de fleurs. Les adultes ne causent aucun dégât direct. Il peut y avoir aussi des dégâts inesthétiques avec notamment la présence de crachats de coucou (sécrétion écumeuse).

Surveillance : Aucune présence de *Xylella fastidiosa* n'a été détectée.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												

• Organismes Non Réglementés (ONR)

Bioagresseurs	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Maladie des tâches noires	1	2	<
Oïdium	1	2	>
Rouille	1	1	=
Verticilliose	2	2	>

Sur un total de 6 observations c'est la maladie des tâches noires qui a été le plus souvent observée au cours de la saison.

1) Maladie des tâches noires (*Marssonina Rosae*) : [BSV 2](#)

Des tâches noires ont été observées à Reims (51), à Saint-Max (54) et à Rurange-lès-Thionville (57). Elles sont visibles sur les feuilles (présence de mycélium sous l'épiderme).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Maladie des tâches noires	Fréquence					<
	Intensité					

2) Oïdium : [BSV 2](#)

Un feutrage superficiel blanchâtre pulvérulent a été observé à Reims (51) sur feuilles et boutons floraux de rosiers.

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Oïdium	Fréquence					>
	Intensité					



Crédit : B. MARTIN

3) Rouille du rosier (*Phragmidium mucronatum*) : **BSV 5**



Crédit : A. SOWINSKI

Des symptômes ont été observés sur des feuilles de rosier à Reims (51).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Rouille du rosier	Fréquence					=
	Instensité					

4) Verticilliose du dahlia (*Verticillium dahliae*) : **BSV 3**

Les symptômes ont été observés sur de nombreux pieds de dahlias à Vandœuvre-lès-Nancy (54).

Pression 2022		0	1	2	3	Comparaison avec 2021
Verticilliose	Fréquence					>
	Instensité					



Crédit photo : K BENKHELIFA

Les espèces à enjeux sur la santé humaine

	Présence dans le Grand Est	Signalements 2021	Signalements 2022
Ambrosie à feuilles d'armoise	Oui	38	35
Berce du Caucase	Oui	8	4
Chenilles processionnaires du chêne et du pin	Oui	/	/
Datura stramoine	Oui	0	2

Toutes les espèces abordées sont présentes sur le territoire du Grand Est. Les signalements présentés sont des retours ponctuels de personnes sensibilisées aux plantes concernées. Une absence de signalement ne signifie donc pas l'absence de la plante.

1) L'ambroisie à feuilles d'armoise : **BSV 1, BSV 3, BSV 5**

Description : L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. La plante colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

Rappel : Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'Ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route...), la destruction peut se faire par arrachage, tontes ou fauchages répétés.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. D'après les données récoltées sur la plateforme de signalements ambroisie il y en a eu 35 en 2022 et 38 en 2021. La légère baisse est essentiellement due au fait que certaines zones impactées par l'ambroisie n'ont pas été resignalées en 2022.



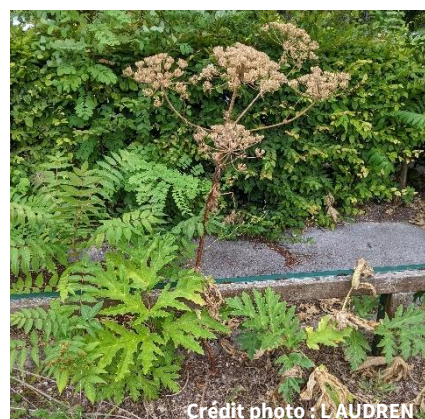
Participer au réseau ambroisie : signalez tout pied d'ambroisie repéré sur la plateforme nationale de signalement : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**, par téléphone au **0 972 376 888**
ou par mail contact@signalement-ambroisie.fr. Application disponible sur Google Play et l'App Store

2) La berce du Caucase : **BSV 3**

Description : cette plante herbacée vivace a des fleurs en forme de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Elle peut atteindre 5 m de hauteur. La plante est bisannuelle ou vivace selon la rudesse du climat.



Rappel : Par contact, et en cas d'exposition au soleil, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient provoque des brûlures de la peau.

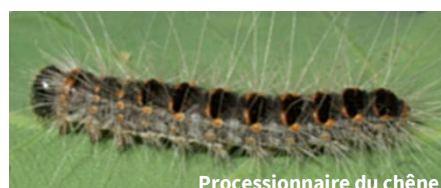
En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. D'après les données récoltées il y en a eu 3 en 2022 et 8 en 2021. La légère baisse est essentiellement due au fait que certaines zones impactées n'ont pas été signalées de nouveau en 2022.

3) Les chenilles processionnaires du chêne et du pin : [BSV 1](#), [BSV 6](#)

Description :

- **Processionnaires du chêne** : ces chenilles sont de couleur gris clair avec une bande dorsale noire. Leurs nids sont accolés au tronc ou sous les branches de chênes. Elles mesurent environ 35 mm de long et sont actives d'avril à juillet.
- **Processionnaires du pin** : ces chenilles sont de couleur foncée avec des touffes de poils brun-orangé. Leurs nids sont aux extrémités des branches de pins. Elles mesurent environ 40 mm de long et sont actives de décembre à avril.



Rappel : D'un point de vue phytosanitaire, ces chenilles engendrent des pertes de croissance dans les forêts ainsi qu'un affaiblissement, ce qui favorise les attaques d'autres ravageurs. Les dégâts sont également inesthétiques. D'un point de vue sanitaire, ces chenilles sont extrêmement urticantes et peuvent engendrer des atteintes cutanées, oculaires, respiratoires. Ceci est dû aux soies urticantes qu'elles relâchent en situation de stress.

Signalements : Pas de signalement particulier cette année, car la processionnaire du chêne est endémique de la région. Notons toutefois une pullulation très faible comparé aux années précédentes.

- **Processionnaires du chêne** : on les retrouve dans une grande partie des chênaies de la plaine de Lorraine et la partie centrale de la Woëvre (en Meuse). Puis ponctuellement dans les plateaux calcaires de Meuse et de Haute-Marne, en Argonne, dans les crêtes pré-ardennaises, en Champagne humide et dans la plaine d'Alsace.
- **Processionnaires du pin** : on les retrouve dans l'Aube et au Sud de la Marne. Un foyer lié à une introduction accidentelle est observé à Obernai en Alsace.

4) Le *datura stramoine* : [BSV 4](#)



Crédit : Isidre blanc / CC BY-SA 3.0

Description : cette plante annuelle robuste peut mesurer de 35 cm à 1,5 m de hauteur en fonction de la situation et de la concurrence avec d'autres végétaux. On la reconnaît avec ses fleurs blanches (ou parfois violettes) en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Rappel : toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves pouvant aller jusqu'à la mort.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. D'après les données récoltées il y en a eu 2 en 2022 et 0 en 2021.

Les espèces exotiques envahissantes

	Présence dans le Grand Est	Signalements 2021	Signalements 2022
Jussie à grande fleurs	Oui	/	/
Renouées	Oui	/	/

Nous n'avons pas de remontée de ces espèces qui sont présentes sur le territoire du Grand Est, une absence de signalement ne signifie donc pas l'absence de la plante.

1) Les jussies : BSV 3

Description : Les jussies à grandes fleurs et rampante sont des plantes aquatiques qui ont été introduites en France pour les bassins et les plans d'eau.



Rappel : Elles présentent de nombreux impacts environnementaux notamment parce qu'elles ont un très fort potentiel de colonisation. Elles entraînent une baisse significative de la diversité, remplacent les herbiers aquatiques et empêchent le développement d'habitats amphibies.

Signalements : Une absence de signalement ne signifie pas une absence de la plante. La jussie à grandes fleurs est présente sur tout le territoire du Grand Est, (elle a été observée dans 6 départements sur 10). La jussie rampante, quant à elle, a été trouvée en Alsace en 2008.

2) Les renouées asiatiques : BSV 3

Description : Les renouées asiatiques sont des plantes herbacées vivaces, à port buissonnant. Elles apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux ruraux. Les feuilles sont de forme ovale à triangulaire et se terminent par une pointe à leur extrémité.

Rappel : Elles se propagent très facilement soit à partir d'un petit fragment de tige ou de rhizome, soit grâce à ses fruits. Elles forment des massifs denses et monospécifiques en monopolisant les ressources disponibles et empêchant le développement des espèces indigènes d'autant plus que leurs racines ne sont pas capables de retenir le sol, ce qui pose de gros problèmes lors de son installation au niveau de berges.

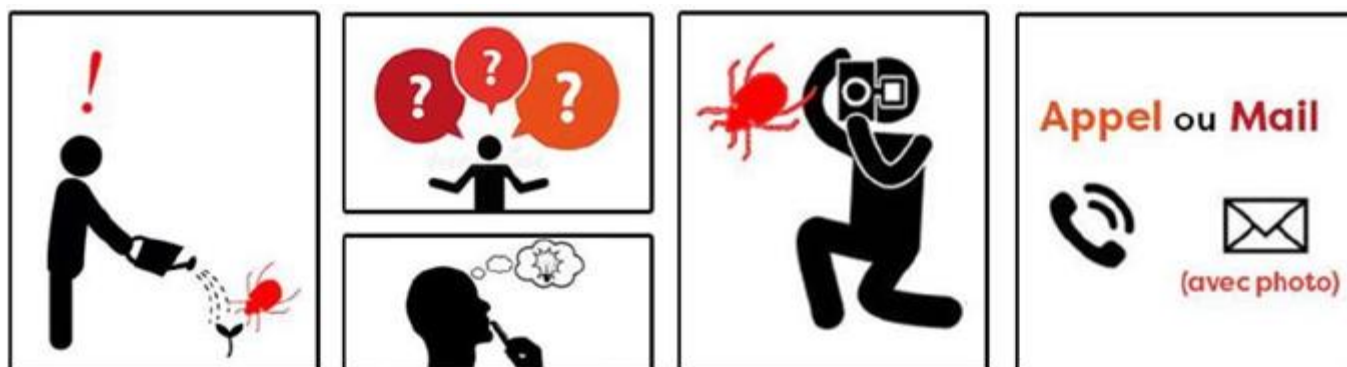


Signalements : Les renouées sont présentes sur tout le territoire du Grand Est.



Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations : Charleville-Mézières (08), Rethel (08), Marnay-sur-Seine (10), Saint-Pouange (10), Gueux (51), Monthelon (51), Reims (51), Saint-Brice-Courcelles (51), Saint-Dizier (52), Nancy (54), Saint-Max (54), Seichamps (54), Toul (54), Vilcey-sur-Trey (54), Villers-lès-Nancy (54), Belrupt-en-Verdunois (55), Ligny-en-Barrois (55), Metz (57), Neufgrange (57), Scy-Chazelles (57), Strasbourg (67), Wuenheim (68), Granges-Aumontzey (88), Rochesson (88), Rozières-sur-Mouzon (88) et Ventron (88).

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Bilan Grand Est du 30 novembre 2022 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

